ROUBAIX

PETITS BOULANGERS
ET GROS PATRONS

A en croire certains bruits, qui nous paraissent fondés, les boulangers de Roubaix ne sont nullement satisfaits de l'attitude des catholiques.

Aux élections municipales dernières les « grosses légumes » de l'U. S. E. P. étaient allé trouver les principaux d'entre les « cuiseurs de pain » de notre ville et leur avaient tenu le langage suivant :

« — Vous êtes écrasés par les coopératives. De 150, votre nombre est tombé à 75 environ. Si vous voulez vous faire nos agents electoraux, vous en serez récompensés. L'*Union*, boulangerie catholique, suivra notre mot d'ordre et. s'en tenant au nombre de clients qu'elle possède, ne cherchera pas à s'étendre d.vantage... »

Les boulangers eurent foi dans ces promesses. Hélas! ellés étaient aussi trompeuses que les dehors séduisants de certaines « grosses légumes » de l'U. S. E. P.

Les membres de cette association politique ne possédaient-ils aucune attache avec l'*Union* (boulangerie)? Peut-être. Ou avaient-ils simplement monté « le job » à leurs interlocuteurs? C'est encore possible. Toujours est-il que, récemment, on a pu voir les murs de Roubaix couverts d'affiches par lesquelles la coopérative catholique appelait à elle de nouveaux adhérents.

Qui donc se plaint, et jure, mais un peu tard, qu'on ne l'y prendra plus?— C'est le petit boulanger!

Et il a raison, de se plaindre!

Le commerce ne va guère, grâce au chômage imposé aux Français par les patrons sans-patrie qui font fabriquer à l'étranger.

Ses faibles capitaux de roulement ne lui permettent pas d'acheter des farines en grande quantité, pour parer ainsi dans une certaine mesure au renchérissement du blé. Et ce renchérissement est l'œuvre de la spéculation capitaliste!

A Roubaix, c'est la réaction bourgeoise qui le concurrencie et essaie de lui retirer encore le peu de clients qui lui restent!

Vraiment, si les boulangers roubaisiens votaient encore et faisaient voter à nouveau pour les candidats catholiques, ils donneraient raison au proverbe que jusqu'aujourd'hui nous avons considéré comme menteur et qui les représente faussement comme dépourvus d'intelligence.

Louis MARLE.

UNION ÉLECTORALE RÉPUBLICAINE SOCIALISTE

Une GRANDE CONFÉRENCE PRIVEE aura lieu le vendredi 14 janvier courant, à 8 heures et demie très précises du soir, au siège de la première section, estaminet Dugardin, Grande Place, 9.

Le citoyen Michel SERVAIS y traitera : Le Collectivisme et l'Union Sociale et Patriotique en réponse à M. Chatteleyn, avocat.

La parole sera accordée à tout électeur convoqué qui la demandera.

— La 5e section se réunira aujourd'hui jeudi 12 courant, à 8 h. 1/2 du soir, à son nouveau local, chez le citoyen Morel, rue de Bouvines, 87 (Au Baabi Roubaisien).

Ils travaillent à l'œil!

Nous avons reçu la lettre suivante :

Roubaix, le 11 janvier 1898.

Monsieur le rédacteur en chef de l'*Egalité*,

Il est paru, ce matin, dans votre journal, un article contenant un renseignement faux au sujet des *Chevaliers de la Croix*.

On y dit que les *Chevaliers* sont payés à raison de cent sous par jour pour la vente du *Pèlerin*. C'est une erreur que je tiens à rectifier.

Les *Chevaliers de la Croix* ne reçoivent absolument rien pour le temps qu'ils passent à vendre le *Pèlerin*.

Je vous prie, Monsieur, de vouloir bien insérer cette rectification dans votre prochain numéro, à la même place et avec les mêmes caractères qui ont servi aujourd'hui.

Au nom des *Chevaliers de la Croix*.

Le président : Jules COMMERRE,
14, rue Richelieu.

Rien à ajouter à cette savoureuse épître sinon que les Chevaliers de la Croix sont encore plus naïfs que nous le croyions puisqu'ils s'égosillent newsomadairement pour des prunes. Quant au chiffre de *cent sous*, nous ne l'avons cité que parce que cette somme, a été offerte à certains jeunes gens pour se charger de la vente du *Pèlerin*.

Il paraît que les « dévouements désintéressés » ne se rencontrent pas en nombre suffisant parmi les Chevaliers de la Hune.

A propos d'une affiche

Le *Journal de Roubaix* prétend, ce matin que l'affiche « Rouge » apposée sur les murs de la mairie et que nous avons signalée comme étant une manœuvre bourgeoise, émane d'un conseiller municipal *collectiviste*.

Il ajoute qu'il est en mesure de le prouver.

Eh bien! cher confrère, à votre aise! Nous ne connaissons aucun conseiller municipal, adhérent au Parti ouvrier, qui ait pu commettre une faute aussi grossière — et aussi inutile — contre la discipline socialiste.

Nous croyons donc que quelque bon fumiste s'est moqué des rédacteurs de M. Reboux.

Enquête d'utilité publique

Le projet de redressement du chemin vicinal ordinaire n° 8, au droit des propriétés Masurel Bossut sur le territoire de Roubaix, a été déposé à la mairie et y restera jusqu'au 20 janvier courant inclusivement où chacun pourra en prendre connaissance tous les jours non fériés de 9 h du matin à 5 h du soir.

En outre, M. Motte, conseiller général commissaire spécialement désigné à cet effet se tiendra à la mairie pendant trois jours consécutifs, les 27, 28 et 29 de ce mois de 3 à 4 heures pour recevoir les déclarations des intéressés.

Les rentes des travailleurs

Un sieur André Debruyne surveillant chez Prouvost Daronne, rue Claude Lorrain est venu requérir avant hier les agents de service rue du Moulin pour leur faire appréhender et conduire au poste un pauvre diable d'ouvrier, J. B. Mathon, tisserand, 37 ans, rue des Longues Haies, 165, qui, à la suite d'une noce un peu prolongée, avait mal aux cheveux et faisait quelque bruit à la fabrique. — Sans commentaire.

— Louis Leperoq, âgé de 15 ans, demeurant rue de Bouvines, cour Fontier, employé comme apprêteur chez Allard, rue de l'Espérance, est tombé, mardi soir, dans une cuve d'eau bouillante.

Le malheureux a de multiples brûlures sur tout le corps, et principalement à la jambe gauche, qui est assez gravement atteinte.

On l'a transporté hier à l'Hôtel Dieu.

— Mardi également, à 4 heures du soir, à la Société anonyme de peignage, rue d'Alger, Moens Jean 53 ans, niguiseur, demeurant rue du Crétinier, est tombé sur le bras droit et s'est luxé le radius. Il lui faudra, pour se guérir complètement, un repos de six semaines.

La mendicité

Hier, à 10 heures du matin, les agents de service à la gare ont arrêté, salle des Pas Perdus un gamin de 10 ans, Louis Noël Debeir, né à Wattrelos, demeurant cour Piat Agache, 8, rue de l'Epeule. Ce petit garçon, qui s'adressait à la plèbe des voyageurs, avait quitté depuis 6 semaines le domicile paternel. Conduit d'abord au commissaire du 1er arrondissement, il a été, dans l'après midi rendu à son père.

— A 2 heures 1/2, le même jour et au même lieu, on a arrêté un sieur Louis Dupire, âgé de 19 ans, pris, lui aussi, en flagrant délit de mendicité. Cet individu, qui demeure rue d'Arcole, cour Cranwaski, 22 a été conduit au dépôt — seul asile que la Société bourgeoise ait cru devoir réserver aux crève de faim.

Concerts et spectacles

Théâtre de Roubaix. — Direction : Mme veuve G. Deschamps. — Bureaux à 7 h. — Rideau 7 h. 1/2.

Jeudi 13 janvier, spectacle de gala, deux immenses succès : LE SUPPLICE D'UN HOMME, vaudeville en 3 actes, par MM. E. Grangé et L. Thiboust. — Dernière de. LE PETIT MOUJIK, opérette nouvelle en 3 actes, par MM. P. Newsky et J. Lévy, musique de M. Georges Haakman.

Grand Théâtre Hippodrome. — Bureaux à 7 heures 1/2. — Rideau à huit heures.

Jeudi 13 janvier, LA FAVORITE, grand opéra en 4 actes et 5 tableaux, paroles de MM. Scribe, A. Roger et G. Paer, musique de Donizetti. — PAILLASSE, drame lyrique en 2 actes de Léon Cavallo.

Par suite du refus formel de l'éditeur de *Hamel et Gretchen*, s'opposant à ce que cette œuvre soit représentée à Roubaix, la troupe de Gand donnera la pièce citée plus haut.

WATTRELOS

Vente de l'ancien hôpital. — L'ancien hôpital de la rue Pierre Catteau a été vendu mardi après midi. Les opérations de la vente qui se sont faites à la mairie, ont eu lieu sous la présidence de M. Pollet, maire, assisté de deux conseillers municipaux, Henri Briffaut et Jules Destailleur.

C'est à la compagnie du chemin de fer du Nord, représentés par M. Buquet, qu'il a été adjugé pour la somme de 40,000 fr. Cette vente n'est que provisoire. Elle devra être ratifiée par le Conseil municipal et partie préfet.

Mordu par un chat enragé. — Un cordonnier habitant le hameau du Petit Tournai, le nommé Adolphe Vandeweestyne, a été mordu par son chat qui abattu par M. Lamané, vétérinaire à Roubaix, a été reconnu enragé.

Le mordu va suivre le traitement de l'Institut Pasteur, ainsi que sa petite-fille de seize mois qui a été griffée par l'animal.

TOURCOING

Victoire patronale

Le gosse Lorthiois, dit Bigollo, (le monsieur n'est pas rigolo du tout) peut chanter victoire..

Les vingt deux malheureux qui s'étaient mis en grève, il y a trois semaines, ont repris le travail aux conditions imposées par le patron. Ces conditions, nous l'avons dit hier, comprennent non seulement le maintien des amendes, causes de la grève, mais encore une nouvelle diminution de 2 cent. au mètre sur la plupart des ouvrages.

A ce prix seulement, le peu *rigolo* Lorthiois a *pardonné* à ses ouvriers, a consenti à les faire encore travailler pour lui!...

« C'est honteux », disions-nous hier.

Nous aurions pu ajouter mieux, dire plus juste. En effet, M. Lorthiois, honteux sans doute d'avoir profité de la misère, de l'extrême détresse de ses ouvriers, pour leur imposer une nouvelle diminution de salaires, a voulu excuser ses tristes agissements, et comme excuse a trouvé une nouvelle... bêtise.

« Ce ne sont que des Belges », dit-il.

Ce qui équivaut à dire qu'il est permis à tout patron de diminuer à tout propos et hors de raison les salaires de ses ouvriers, dès que ces ouvriers sont belges.

Autant vaut dire que le vol est permis si le voleur peut trouver comme excuse que ses victimes sont belges.

M. Lorthiois, sans s'en douter, nous fournit aujourd'hui un nouvel argument en faveur de l'article de notre programme qui a trait à l'exploitation de la main d'œuvre étrangère. Nous le savons bien, M. Lorthiois s'est dit : Je puis, sans crainte aucune, diminuer autant qu'il me plaît, le salaire de mes ouvriers et les forcer ainsi à concurrencer leurs camarades. Ce sont des belges, si l'un d'eux bouge, la justice, les gendarmes le mettront vite à la raison en le chassant lui et sa famille, en l'expulsant du territoire français...

Ils sont Belges, donc ils doivent se laisser exploiter, se laisser voler.

C'est là un raisonnement qu'à part eux, bien des patrons se tiennent. Puis, quand l'opinion publique s'émeut devant la misère des victimes de leurs femmes, de leurs enfants, les *rigolos* comme Lorthiois se contentent de dire : « Ce ne sont que des Belges ».

C'est là une bien triste excuse, M. Lorthiois. Les ouvriers, les Belges, les Français, comme les autres, vous le signifieront bientôt à vous comme à vos frères en patriotisme et en exploitation.

G. D.

Réunion de groupe. — Causerie

Samedi soir, à 8 heures, chez le citoyen Gustave Deflo, rue de Gand, réunion du groupe les « Défenseurs du Drapeau rouge ».

Une causerie sera faite par le citoyen G. Descheerdt.

Assemblée générale du Parti ouvrier

Le Parti ouvrier de Tourcoing se réunira en assemblée générale dimanche prochain, à 5 heures du soir, chez le citoyen Emile Lampe, rue des Phalempins.

La Vérité peut se dire et mérite même d'être répétée

C'est la maison Ccomans Montignies qui vend la chaussure la meilleure et le meilleur marché de toute la région; en qualité égale, il y a 20 à 40 0/0 de différence que partout ailleurs. De plus ses articles frais, solides et bien finis sont en grand nombre fabriqués par la maison même et garantis en matières de premier choix. Pour vous convaincre de son réel bon marché, voici quelques prix :

Chaussures pour hommes en cambré d'une pièce ou claquée veau, chevreau, verni, 9 francs 95, 2me choix, 7 fr. 95, 3e choix depuis 5 f. 45. Pour dames, vrai veau mégis, dit chevreau avec ou sans claque vernis, 7 fr. 95; fillettes, 5 fr. 45 : enfants, 3 fr. 95; les mêmes en metisse, à tout prix.

Grand choix de souliers fantaisie jaunes glacés ou vernis, cloués, depuis 1 fr. 95; cousus, depuis 2 fr. 95; cycliste, jaune ou noir pour route ou pour piste, depuis 3 fr. 95.

Dans ces magasins il y a toujours un grand choix d'articles de marques connues et pour avoir une bonne chaussure et être bien chaussé à bon marché, s'adresser à la *Concurrence*, 34 et 36, rue de Blanchemaille, Roubaix.

Atelier spécial pour les réparations à prix réduits. Demi gros.

LILLE

Nécrologie

On annonce la mort de M. Isidore Bernard Fidèle Pajot, sénateur inamovible, suppléant du juge de paix du 1er arrondissement de Lille, décédé hier matin, à l'âge de 89 ans, en son domicile, rue de l'Hôpital Militaire, 29 à Lille.

Notaire à Lille, de 1837 à 1867, M. Pajot fut conseiller d'arrondissement du canton Ouest, de 1848 à 1851. Il fut également à deux reprises différentes, conseiller municipal de Lille, de 1852 à 1855 et de 1865 à 1870.

En 1871, il fut élu membre de l'Assemblée nationale et siégea à l'extrême droite, dans le groupe monarchiste.

Lors de la nomination des sénateurs inamovibles, il fut nommé, au troisième tour de scrutin, par 348 voix sur 690 votants.

Depuis cette époque, le rôle politique de M. Pajot a été complètement effacé. Il ne s'occupait plus que des questions et associations religieuses à Lille, auxquelles il était entièrement dévoué.

M. Pajot avait trois ans de plus que M. Wallon, qui a présidé la séance de rentrée du Sénat. Il était le doyen d'âge de cette assemblée.

Enterrement civil

Nous rappelons que les obsèques civiles du jeune enfant de notre camarade Henri Delecluze, petit fils du citoyen Delecluze, président de la Libre Pensée socialiste « Les Droits de l'Homme », auront lieu aujourd'hui jeudi à 3 h. 1/2.

Assemblée à la maison mortuaire, rue de la Cité, 4 bis, à 3 h 1/4, d'où son corps sera conduit directement au cimetière de l'Est pour y être inhumé.

L'Affaire de a rue Nationale

M. Gachon juge d'instruction, a interrogé, hier, plusieurs personnes qui auraient eu des relations, paraît il, avec Dufaure, alias Durand.

Il a ensuite entendu plusieurs vendeurs des Galeries Lloises où le meurtrier a acheté la forme de cordonnier qui lui a servi à commettre sa tentative d'assassinat.

Conformément à la loi, Dufaure a été interrogé, en présence de son avocat Me Rajat.

L'état de Mme Coustry est des plus satisfaisant; elle est presque rétablie.

Disparu

On nous signale, avec prière d'en informer nos lecteurs, la disparition d'un nommé Dominique Vervaeck, âgé de 74 ans.

Vervaeck a quitté le domicile de ses enfants, lundi dernier, vers 4 heures. Il était vêtu d'un pantalon de drap noir, d'une flanelle rouge, d'un gilet de velours et couvert d'un pardessus en drap noir : il portait une casquette en drap rayé noir.

Vervaeck ne jouissait pas de la plénitude de ses facultés.

Les personnes qui auraient rencontré ce vieillard sont priées de bien vouloir renseigner la famille, rue Van Dyck, 33 (cour Pipart), à Lille.

Les pêcheurs à la ligne

La commission du syndicat des pêcheurs à la ligne du Nord nous communique une lettre qu'elle adresse au *Progrès* pour protester contre un article qu'a publié, dans ce journal, M. Jean d'Aire.

La commission déclare, d'abord, que M. Jean d'Aire ne fait plus partie du syndicat puis elle l'invite à venir vérifier ses livres qui, dit-elle, sont « correctement tenus ».

Elle proteste énergiquement contre l'accusation de « gaspillage » formulée contre elle par M. Jean d'Aire.

Cette lettre, que son caractère trop personnel nous empêche de publier est signée de MM. Ravet de Monteville, président; Engeland, Guelton, Pennequin et Henri Demessine, vice présidents; Bouchard, Sustandal, Dubocage Barra, Duvivier, Lenfant-Davril, Huleux, Diétrick et Dubayon, membres de la commission; Buisine et Ryckewaert, syndiqués isolés, membres présents à l'assemblée.

Feu de cheminée

Hier matin, vers onze heures, un feu de cheminée s'est déclaré chez M. Olma, place Saint Martin, 7. Il a été éteint rapidement et sans grands dégâts.

Une collecte

On nous prie d'annoncer qu'une collecte faite à l'estaminet du Soleil, place Gudye Dampierre, 5, a produit la somme de 13 francs, qui a été remise à Auguste Sabion.

Un bon conseil

Par cette température les personnes qui ont de violents accès d'asthme, catarrhe, essoufflement, toux de vieilles bronchites, se soulagent instantanément et guérissent progressivement en employant la poudre Louis LEGRAS qui a obtenu 15000 francs de récompense. Ce précieux remède est expédié franco contre 2 fr. 10 à M. Louis LEGRAS, ex interne des hopitaux 139, Bd Magenta, à Paris.

Œuvre de solidarité

La Chambre syndicale des ouvriers mouleurs et fondeurs de Lille et environs, informe ses adhérents, victimes du chômage, que le jeudi 13 janvier, à 8 h. du soir, aura lieu, au siège du syndicat rue de Béthune, 19, à la Table Ronde, une distribution de secours.

Il est bien entendu qu'il faut être syndiqué pour participer au partage de la somme que le Syndicat met à la disposition des chômeurs.

Enlevez! C'est pesé

La raison du plus fort est toujours la meilleure; *Vaissier* l'a démontré, car nul parfum ne vaut, Comme force et douceur, son savon du *Congo* : L'écraser est un rêve, et l'égaler un leurre.

E. Lafontaine, au parfumeur parisien.

Faculté des Lettres

Aujourd'hui jeudi 13 janvier, à 3 h. 1/2 du soir, à la Faculté des Lettres de l'Université de Lille, 25, rue Gauthier de Châtillon, cours de géographie de M. Ardaillon, professeur. La Méditerranée et les mers qui en dépendent : les pays méditerranéens de l'Europe, de l'Afrique et de l'Asie.

La conférence est publique.

— Aujourd'hui jeudi 13 février, à 8 h. 1/2 du soir, à la Faculté des Lettres de l'Université de Lille 25 rue Gautmer de Châtillon, cours public de M. Haumant : « La littérature russe au XVIIIe siècle. »

« Enrhumés! Bronchiteux! Asthmatiques! voyez 4e page ✠ blanche.

LE NORD

ARRONDISSEMENT DE LILLE

LA MADELEINE. — *Originaux Madeleinois.* — Les Originaux madeleinois du Parti ouvrier se réuniront en assemblée générale ce soir jeudi, à 8 heures précises. Ordre du jour : Question intéressant les membres démissionnaires. — Très urgent.

HOUPLINES. — *Parti ouvrier.* — Samedi 15 janvier, à 8 heures du soir, réunion du groupe le Réveil Houplinois, à son siège au Bourg.

Ordre du jour : 1. Mesures à prendre pour la conférence du 16; 2. Distribution des cartes; 3. Questions diverses.

A notre correspondant. — Nous recevons, seulement aujourd'hui, le hors sac déposé hier à Houplines. Il ne nous a donc pas été possible d'insérer la convocation d'hier.

CHÊRENG. — *Réunion.* — La réunion trimestrielle de la Société Mutuelle et Maternelles L'Avenir des Travailleuses, aura lieu le dimanche 16 janvier, à 2 heures et demie du soir, salle Deroche. Les personnes qui désireraient en faire partie, comme membres participants, sont invitées à se présenter au moment de la réunion.

FRELINGHIEN. — *Vol important.* — Des malfaiteurs restés inconnus ont enlevé une somme de 3000 francs contenue dans un coffre, chez M. Knockaert, maréchal ferrant, près de la distillerie Lutun.

La gendarmerie d'Houplines a ouvert une enquête.

LOOS. — *Parti ouvrier.* — Samedi 15 janvier à 8 h. du soir, réunion privée au local habituel, chez Rochart.

Ordre du jour — 1° Question financière; 2° Formation de plusieurs sous comités aux divers points de la localité; 3° Organisation d'une série de réunions publiques dans divers quartiers; 4° Nouveaux adhérents et questions diverses.

Vu l'importance de l'ordre du jour, la présence de tous est indispensable.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES

VALENCIENNES. — *Le Crime d'Onnaing.* — Le parquet a fait saisir différents objets qui ont été enfermés dans une petite caisse et transportés au cabinet du juge d'instruction, afin de les soumettre à un examen sérieux.

La gendarmerie de Blanc Misseron s'est rendue hier à Quiévrechain pour interroger la mère de Mescret.

Le chef de gare a, on le sait réclamé le concours d'un avocat. Il a fait choix de Me Saint-Quentin qui est déjà le défenseur de Piédanna le parricide d'Abscon.

Mouvement de la population. — Le tableau du mouvement de la population pendant l'année 1897 vient d'être publié.

Il y a eu 780 naissances, tant de filles que de garçons, légitimes ou naturelles contre 751 en 1896 et 686 en 1895.

Le nombre des décès a été de 652 contre 501 en 1896 et 680 en 1895; celui des morts nés de 32 contre 35 en 1896 et 20 en 1895.

Il y a donc eu un excédent de 128 naissances contre 160 en 1896, et 6 en 1895.

Le nombre des mariages a été de 234 contre 240 en 1896 et 242 en 1895.

Tribunal correctionnel. — Le tribunal a tenu une courte audience, au cours de laquelle ont été condamnés :

Pour vol : Guillaume Becquet et Epiphanie Delhaye, à six mois de prison.

Pour mendicité : Noël Lenne, à dix jours de prison.

Pour fraude : Jean Bartholoméus, à trois jours de prison.

RAISMES-VICOIGNE. — *Parti ouvrier.* — Une section du Parti ouvrier est en formation.

Les citoyens, désireux de faire partie de ce groupe, sont priés de se faire inscrire chez le citoyen Guillain qui se tiendra en permanence à la disposition des électeurs tous les dimanches.

Réunion de la commission provisoire pour l'inscription des nouveaux adhérents, le dimanche 16 courant, de 5 à 7 h. du soir.

Nous ne pouvons qu'applaudir à cette création, qui prouve que la dernière conférence a porté ses fruits. Nous tenons à informer les camarades raismois que le concours dévoué des secrétaires des groupes d'Anzin, Saint-Amand, leur est assuré s'il est besoin.

Bravo, les amis, et vive le Parti ouvrier!

ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE

DUNKERQUE. — *Mort à table.* — Le nommé Stoppen Jacques, 56 ans, demeurant à Bierne, était entré en compagnie d'un sieur Sys, jardinier à Rosendaël, chez un aubergiste de la rue du Sud, pour se restaurer.

Au moment où il commençait à manger, Stoppen s'affaissa subitement. Il était mort foudroyé par la rupture d'un anévrisme.

Le corps a été transporté à la morgue.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI

ROOST WARENDIN. — *La Persévérante.* — L'assemblée générale de la Société coopérative la Persévérante a eu lieu le 9 janvier. Le conseil d'administration a été ainsi constitué : président, Joly; vice président, Devaliez Gustave; secrétaire Bart J. Bée; trésorier, Lesnes Eugène. Tous ont décidé d'offrir leurs services gratuitement.

Ils espèrent que grâce à une bonne gestion, ils pourront distribuer, 15 0/0 de bénéfices. Cela démontrera l'inanité de certaines critiques intéressées.

DOUAI. — *Décoration.* — M. Georges Vertongen, l'un des directeurs de la corderie de l'ancienne porte d'Acre, vient d'être décoré de l'ordre de Léopold.

Promotion. — M. Augustin Quéter, piqueur du service de la voirie, vient, par arrêté du sous préfet, d'être nommé agréé régisseur percepteur assermenté pour la perception des droits de stationnement et de voirie.

Musée. — M. le ministre des Beaux-arts vient de concéder à titre de dépôt, au musée, le tableau de M. Brouillet, « Fanouse ».

Accident. — Le nommé Jules Buthelet, 16 ans, demeurant à Lambres, travaillant chez M. Occuident, constructeur, boulevard Vauban, était occupé avec un ouvrier tanneur. En l'absence de ce dernier, un compagnon de Buthelet eut l'imprudence de faire fonctionner un tour. Buthelet a eu l'annulaire de la main droite prise dans un engrenage. Débarrassé aussitôt, il a reçu les soins du docteur Poilet, qui a dû procéder à l'amputation de la première phalange du doigt malade.

PAS-DE-CALAIS

ARRONDISSEMENT DE BÉTHUNE

LENS. — *Anciens élèves de l'Ecole Condorcet.* — Nous sommes heureux de publier le bilan des fêtes offertes par l'Association amicale des anciens élèves de l'Ecole Condorcet et des principales décisions prises par son conseil d'administration durant l'année 1897:

25 décembre 1896. — Soirée concert et conférence sur les Grands Musiciens et fondation de l'Association.

10 janvier 1897. — Soirée-Concert et conférence par M. Ringot professeur de rhétorique au collège de Béthune, sur les « Fêtes Franco russes ».

7 février. — Soirée Concert et conférence par M. Eustache, professeur de l'Université sur la lecture en famille. Achat de registres, livres à souche, etc. dépense 76 francs.

14 Mars. — Grande conférence par M. Lagrillière sur Constantinople et la Grèce.

15 avril — Fondation d'une bibliothèque (155 lecteurs au 20 décembre). Vote d'une somme de 150 francs pour l'achat d'ouvrages de lecture.

9 mai. — Concert artistique avec le concours de la « Cœcilia », société chorale de Lens.

Mai, juin et juillet. — Concours de tir, 400 fr. de prix. On fait 1905 cartons et on tire près de 10,000 cartouches.

25 juillet. — Voyage à Dunkerque des élèves de l'école ayant obtenu le certificat d'études primaires en 1897. Voyage, bateau, dîner, bains, tramways, concert, payés par la société : 1344 fr.

Août 1897. — Achat d'un matériel pour le théâtre estrade, paravents, tapisserie, rideaux, etc., dépense 205 fr.

5 août. — Achat de 410 livres de prix pour les élèves méritants de l'école Condorcet.

10 septembre. — On décide l'achat d'une couronne à tout sociétaire décédé.

28 octobre. — Représentation Blandin de Paris Prix réduit pour les sociétaires.

7 novembre. — Premier banquet des membres de l'Association. Dépense, 726 francs.

28 novembre — Conférence par M. Merchier, du Lycée de Lille sur nos « Colonies d'Afrique »; intermèdes par la « Jeunesse Lensoise », société de gymnastique et d'armes.

25 décembre. — Grand concert. Les Mandolinistes de Lille, etc. Arbre de Noël pour les écoles Sevigné, Campan, Condorcet. Bal de famille. Dépenses pour les trois fêtes, 1640 francs.

Malgré ces multiples dépenses au 5 janvier 1898, il restait encore en caisse une somme supérieure à 800 francs.

HENIN-LIETARD. — *Œuvre de bienfaisance.* — Le bal organisé par la Jeunesse bénincise, dimanche dernier, au bénéfice de l'ouvrier Vasseur, a pleinement réussi.

La recette s'est élevée à 205 fr. 45 et la dépense à 50 fr. 50

Il a donc été versé entre les mains de M. Tasseur, la somme de 155 fr. 95.

Merci aux donateurs et aux organisateurs!

COURRIÈRES. — *Coopératives.* — Une deuxième coopérative est en formation à Courrières. Il y a eu une réunion dimanche dernier dans ce but chez Flamant Ludovic.

Nous conseillons vivement aux camarades d'adhérer aux coopératives La Paix ou la Solidarité : ils y trouveront leur bénéfice et pourront, plus facilement, procurer à leurs familles, le nécessaire.

BILLY MONTIGNY. — *Une société rétrograde.* — Sous ce titre, nous avons publié une note relative à la société de secours mutuels. Nous recevons à ce propos la communication suivante :

« Dimanche dernier 9 janvier 1898, la société républicaine de secours mutuels les Camarades réunis de Billy Montigny, a protesté, à l'unanimité de ses 88 membres contre l'article paru le 31 décembre dernier dans votre journal et mettant en cause avec 31 de ses membres, MM. Michel Arthur, président de ladite société; Wattiau père, vice président, et Tiry Félix, trésorier. »

Société d'archers. — La société d'archers St Sébastien, dont le siège est chez M. Copin Auguste, rue du Commerce, informe les amateurs qu'elle offre un tir de mille francs, le 28 août prochain.

LIEVIN. — *Deux porions et un chef de coupe de Liévin en correctionnelle.* — Le 12 Juin dernier un ouvrier mineur M. Henneblique trouvait la mort dans la fosse numéro quatre des mines de Liévin à Avion en tombant dans un *beurtia*, dont l'orifice n'avait pas été fermé par la barrière automatique installée à cet effet.

Le parquet d'Arras saisi de cette affaire poursuivit pour homicide par imprudence les porions Julien Ansart et Augustin Guingand, ainsi que le chef de coupe Letham.

Le procureur de la République a reproché vigoureusement à ceux ci de ne s'être pas assurés du bon fonctionnement de la barrière de sécurité. Aussi, le tribunal correctionnel d'Arras, dans sa dernière audience, a condamné le porion Ansart à 50 fr. d'amende, le porion Guingand et le chef de coupe Letham à 25 francs d'amende.

MAUX DE JAMBES
VARICES — DARTRES
DÉMANGEAISONS — PLAIES de toute nature
ULCÈRES — ECZÉMAS
Guérison assurée — Soulagement immédiat
PAR L'EAU PRÉCIEUSE PAR
Préparation recommandée par un Grand nombre de Médecins
DES MILLIERS D'ATTESTATIONS DE GUÉRISON
Les demandes par Correspondance doivent être adressées : Pharmacie DEFENSIER, à ROUEN.
Se trouve dans les principales Pharmacies, le flacon : 3 fr. 50.
Dépôt à Lille chez MM. Gallimbert-Lefebvre et Guillemin, rue des Prêtres, à Roubaix, chez M. G. Vasseur, N° 62, rue du Grand Chemin.

ETAT-CIVIL

Roubaix. — Naissances du 12 janvier. — Gilbert Frémy, rue des Parveaux, 74. — Augète Delrutte, rue de Flandre, 115. — Désirée Fourez, rue de Maubeuge, 21. — Rachel Lefère, rue Jemmapes, cour Cruybeck, 5. — Lucien Viger, rue Latine, cour Germain, 4. — Fernand Thuitier, rue d'Alger, cour Millescamps, 3. — Jean Dubois, rue Charles Quint, 28.

Décès. — Oscar Hermas, 22 mois, r. Roche, 31. — Louis Baudoin, 22 mois, rue de l'Ommelet, 19, cour Ferret. — Georgette Vandecandelot, 4 mois, rue des Parveaux, 106. — Marie Mercou, 4 ans, rue des Longues-Haies, cour Debarsieux, 7.

HERNIES

Guérison radicale par le Bandage Obturateur Electrique

FÉLIX Frères, PARIS, 145, rue de Rennes
Docteur de l'Institut herniaire

M. FÉLIX, gendre du docteur Marie Goutard recevra lui-même à Arras, mercredi 12 janvier, Hôtel de l'Univers;

Lens, jeudi 13, Hôtel des Voyageurs;

Béthune, vendredi 14, Hôtel du Lion d'Or;

Douai, samedi 15, dimanche 16, Hôtel du Commerce;

Dunkerque, lundi 17, Hôtel de Flandre.

M. FÉLIX revient visiter ces villes tous les six mois.

Le **Bandage-Obturateur** électrique seul guérit, il est souverain dans tous les genres d'hernies soit inguinales, crurales, ombilicales, etc., il est confectionné sur l'heure même et en présence des personnes qui réclament nos soins. Les brillants résultats que nous obtenons chaque jour avec l'**Obturateur électrique** nous permettent de répondre de la guérison radicale des Descentes et des Hernies.

Ceintures ventrières pour dames, chute de matrice de l'utérus.

L'ANEMIE

se guérit sûrement, promptement et radicalement par la **Bucnabême** (extrait concentré des plantes du Brésil), une des plus merveilleuses découvertes de ce siècle.

Rappelons en quelques mots ses principaux symptômes : Pâleur et même décoloration des tissus, faiblesse générale, palpitations, perte ou dépravation de l'appétit, troubles de la digestion, névralgies irrégularité des époques, hémorrhagies, enflure des jambes et de la figure, essoufflement, troubles intellectuels.

La **Bucnabême**, médicament végétal absolument inoffensif, est cependant d'une efficacité telle qu'au bout de quelques jours on sent déjà une amélioration sensible et la guérison radicale est obtenue au bout de quelques semaines.

La maladie guérie ne revient plus et les forces se maintiennent par l'usage de la **Bucnabême**.

Des centaines d'attestations prouvent la supériorité et l'infaillibilité de cette méthode appliquée exclusivement et avec le plus grand succès à l'Institut Médical **Rationnel**, 19, rue de Clichy, à Paris, qui guérit avec le même succès par la série des **Bucnabême**, la goutte, le rhumatisme, le diabète, l'albuminurie, les bronchites et tuberculoses les dyspepsies, etc.

Consultation de 3 à 5 heures et par correspondance, 5 francs. Visites à domicile. — Brochure avec traitement contre bon poste de 1 franc.

Dr André DE MARCILHAC.

Bourse linière de Lille du 12 janvier. — Lins de pays. — La fabrication s'écoule au fur et à mesure. Prix bien tenus.

Lins de Russie. — Bon courant d'affaires, le plus important que celui de la semaine dernière. Prix fermes pour les lins rouis à terre, sans changement, avec tendance ferme pour les lins rouis à l'eau.

Etoupes de peignage. — Il y a un bon petit courant d'affaires soutenu. Les prix restent sans changement.

Fils. — Le petit courant d'affaires signalé la semaine dernière tend à prendre plus de consistance. Prix maintenus.

Fils de jute. — La hausse pressentie la semaine passée est maintenant acquise et les affaires continuent d'être très satisfaisantes.

Toiles. — Continuation d'un bon courant d'affaires pour cette saison. Prix très maintenus.

Marché au blé de Lille du 12 janvier 1898 (Cours commercial). — La culture du blé offre peu, et demande de 22 25 à 22 50 l'hectolitre, réglé à 80 kilos nets. La meunerie achète strictement ce qui lui est nécessaire.

Marchés de Lille du 12 Janvier

SUCRES. — Sucre cassé (cote offic.), 105,50 à 60 — En pain n° 1 (cote offic.), 104,00, n° 3 cote (com.), ... à ...

Cuite 1er jet (cote offi.), 28,55 à 18 00 — 88 (Cote com.), 28,75 à 00,00.

ALCOOLS — 3/6 fin disp., 40,75, offert 00.00, demandé.

BOURSE DE LILLE

du 12 Janvier

VALEURS	Cours du jour	On offre.	On demande
Aniche	12995	13000	12950
Anzin	5600	5500	5450
Bessy	....	....	32300
Bully	2780	2700	2775
Carvin	985	1000	980
Courrières	1571	1575	1570
Douchy	965	970	960
Dourges	1820	15200	15000
Escarpelle	....	658	650
Lens 100e	....	371	370
Liévin	1510	1525	1500
Meurchin	....	3500	3500
Ostricourt	620	630	600
Vicoigne	....	21700	21650

Le Gérant, PAUL MOREL.

Lille, — Imprimerie de l'*Egalité*
28, rue de Fives, 28.